

# L'Engagement solidaire prend soin de vous !

C'est désormais un rendez-vous attendu et très suivi. Chaque année en novembre, dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la Mutuelle MCRN organise un événement public sur une thématique forte. Après une table-ronde en 2014 sur le lien entre travail et santé durable, suivie d'une autre en 2015 sur la reconnaissance des maladies professionnelles, puis une soirée film et débat en 2016 sur le scandale sanitaire de l'amiante et des pesticides, la MCRN a décidé de porter le débat sur l'importance primordiale de l'Engagement Solidaire dans le domaine de la santé. Et cela, alors que la société est de plus en plus minée par l'individualisme et la marchandisation croissante des biens et des services.



Pour illustrer cette problématique de l'Engagement Solidaire, la MCRN a donc organisé un **Forum & Débats le 20 novembre 2017** à la Manufacture de Nantes. Annie Dussuet, sociologue, Maître de conférences à l'université de Nantes, Aline Vantz et Florence Poirier du service prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française Pays de la Loire ont participé au premier débat intitulé « Prendre soin des aidants familiaux, un enjeu de société ». Philippe Abecassis, économiste, Maître de conférences à l'université Paris 13 et membre de l'association « Les Économistes Atterrés » est intervenu, quant à lui, sur les dangers de la « Marchandisation de la santé ». Deux débats suivie avec intérêt par une assistance nombreuse.

## Prendre soin des aidants, un enjeu de société

**La santé des aidants, parlons-en !** C'est l'intitulé du programme de prévention lancé par la Mutualité Française dès 2015. Initialement ouvert aux proches aidants retraités, il est désormais accessible aux actifs. C'est le cas dans la région Pays de la Loire où des ateliers sont mis en place dans les entreprises en partenariat avec les mutuelles. Mais qui sont vraiment ces aidants ? Et pourquoi doit-on se préoccuper de leur santé ?

En France, les aidants sont autour de 8 à 10 millions. Il s'occupent régulièrement, voire quotidiennement, d'une personne âgée en situation de dépendance. 50% d'entre eux sont des professionnels rémunérés. L'autre moitié est constituée de

« proches » qui aident un conjoint ou un parent. **« Ces proches aidants sont majoritairement des femmes explique la sociologue Annie Dussuet. Elles effectuent des tâches ordinaires longtemps restées invisibles. Elles font les courses, aident les personnes à manger, à se déplacer, prennent des rendez-vous chez le médecin. Très attentives, elles exercent une sorte de veille sanitaire et c'est indispensable. »** Et pour la plupart d'entre elles, cette démarche d'accompagnement « **va de soi** ».

Mais ce temps passé auprès d'un proche constitue souvent une charge physique et morale importante. Avec des risques de surmenage ou burn-out, d'anxiété ou de sentiment d'isolement. La prise en



compte de la santé des aidants est d'ailleurs assez récente. L'expérience intéressante menée par la Mutualité Française est un élément de réponse. « **Nous travaillons notamment sur les besoins des aidants, sur leur communication et les liens qu'ils entretiennent avec les personnes âgées, précise Aline Vantz, responsable du programme.** » Par ailleurs, le fait de consacrer du temps à un proche peut avoir un impact sur la vie professionnelle des aidants. « **Ils peuvent être amenés à s'absenter, à prendre des congés, voire à réduire leur temps de travail. Avec des incidences sur le déroulement de leur carrière et sur leurs revenus,**

**complète Annie Dussuet. Sachant que la plupart des aidants sont des femmes, c'est un facteur d'inégalité supplémentaire !** »

La société a pris conscience du rôle des aidants. Ainsi, la loi de 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) apporte une reconnaissance de l'action des proches aidants. Elle leur accorde un droit aux congés ou au répit, un droit à la formation. A condition de ne pas être le conjoint ou la conjointe, une rémunération est même possible pour les aidants. Des droits timides, encore difficiles à mettre en oeuvre, et qui ne sont pas à la hauteur des enjeux !

## Marchandisation de la santé : attention danger !

Pour les tenants d'une logique purement libérale, évidemment très éloignée de l'approche mutualiste, la santé devrait être un marché comme les autres, avec son exigence de rentabilité. Il n'y aurait plus de patients, ni de malades, mais que des clients. « **Cette logique de marché, explique l'économiste Philippe Abecassis, exacerbe l'individualisme, chacun agissant pour répondre à ses propres besoins: Il n'y a plus de place pour la solidarité. Cela accentue aussi la concurrence avec la multiplication des offres, des contrats et une guerre des prix.** »

La marchandisation de la santé est-elle déjà en mouvement ? « **Certes, la sécurité sociale prend en charge encore une part importante des frais de santé, précise Philippe Abecassis. Mais son périmètre d'intervention n'a cessé de diminuer au fil des décennies. Il est loin le temps où la sécu remboursait 80 % des soins !** » Le changement est intervenu dans les années 1970. L'Etat providence se heurte alors à la montée en force du courant libéral et se désengage petit à petit de la protection sociale.

« **Les gouvernements ont mis en place une série de mesures (franchises, forfait hospitalier, parcours de soins, etc...) pour que l'on consomme moins de soins, souligne Philippe Abecassis. Les malades et les médecins sont même montrés du doigt et tenus pour responsables des déficits !** »

Cette logique de marché que l'on voit poindre vient heurter de plein fouet les principes de fonctionnement des mutuelles

tel que la solidarité. » **Accord national interprofessionnel (Ani), Aide à la complémentaire santé (Acs), etc... il y a aujourd'hui douze dispositifs d'entrée dans la complémentaire santé. Cette segmentation, assortie d'appels d'offres pour la mise en place de certains dispositifs, est complètement contraire à nos valeurs, explique Pascale Vatel, secrétaire générale de la Fédération des Mutuelles de France (Fmf) à laquelle adhère la Mutuelle MCRN.** »



Philippe Abecassis

Le mouvement mutualiste s'oppose à cette marchandisation. Son « poids » (50 % des personnes protégées sont encore couvertes par une mutuelle) et sa capacité de résistance, ont permis d'échapper au pire tel que la sélection à outrance des risques. Mais les mutuelles doivent aussi engager dans une nouvelle dynamique. Il s'agit pour elles de « **retrouver une identité forte** », de « **mettre en avant leur principe de solidarité** », de « **faire front en menant des actions** ». Avec un objectif simple, montrer qu'un autre modèle est possible. Un peu à l'image de l'offre sanitaire proposée par les mutuelles du Livre III. Les centres de santé dentaire, comme celui de la MCRN-SSAM, proposent un reste à charge diminué et évitent, dans une certaine mesure, le renoncement aux soins pour des raisons financières.

## Un Forum d'acteurs solidaires



**Cette initiative de la Mutuelle MCRN a permis de rencontrer et d'échanger avec des acteurs solidaires présents en Loire-Atlantique et dans les Pays de la Loire :**

**L'ADDEVA 44** accompagne les victimes de l'amiante et leurs familles. [www.addeva44.fr](http://www.addeva44.fr)

**ALTER SOIN POUR TOUS 44** rend accessible les médecines douces et alternatives aux personnes à faibles revenus

**ENTRE VOIR** ([www.entrevoir-saintbarthelemydanjou.monopticien.com](http://www.entrevoir-saintbarthelemydanjou.monopticien.com)) et **LES LUNETTES DE LOUISETTE** ([www.leslunettes-delouissette.fr](http://www.leslunettes-delouissette.fr)), des opticiens « responsables »

**LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE NANTES** organise des funérailles démocratiques, solidaires, responsables, éthiques et écologiques. [www.cooperative-funeraire.coop](http://www.cooperative-funeraire.coop)

**LA MUTUALITÉ FRANÇAISE PAYS DE LA LOIRE** représentant 210 mutuelles, s'engage au quotidien pour permettre un meilleur accès à la santé des Ligériens. [www.paysdelaloire.mutualite.fr](http://www.paysdelaloire.mutualite.fr)

**LA MCRN**, mutuelle solidaire de proximité, propose des garanties de qualité ( en optique, hospitalisation, dentaire) pour un tarif de cotisation accessible à tous. [www.mutuellemcrn.fr](http://www.mutuellemcrn.fr)

**LA MUTUELLE MCRN-SSAM** gère un centre de santé dentaire ouvert à toutes et tous et propose des soins à des tarifs maîtrisés

**LES SERVICES DE SANTÉ PUBLIQUE** de la ville de Nantes



4 place des Jacobins - 44000 Nantes  
Tél. : 02 40 89 22 91 / Fax : 02 40 35 63 38  
Mail : [infos@mutuellemcrn.fr](mailto:infos@mutuellemcrn.fr) Site : [www.mutuellemcrn.fr](http://www.mutuellemcrn.fr)

Maquette : Aurélie Dève | Rédaction : Stéphane Messer | décembre 2017